

Consultation d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada sur les niveaux d'immigration

Mémoire de World Education Services

Juin 2026



World
Education
Services

[World Education Services \(WES\)](#) se réjouit de pouvoir contribuer à l'élaboration du Plan des niveaux d'immigration 2027-2029. WES a répondu au [sondage en ligne](#) dans le cadre de la consultation et complète cette réponse par le présent mémoire afin d'éclairer l'élaboration du Plan des niveaux d'immigration.

Résumé des recommandations

1. Aligner la politique d'immigration et la planification des niveaux sur une stratégie nationale de croissance à long terme, fondée sur une approche à l'échelle du gouvernement et de la société, avec des objectifs clairs, des principes bien définis, des résultats mesurables et une obligation de rendre compte des résultats obtenus.

- Par exemple, mettre en place un mécanisme de coordination interministériel associant Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) ; Emploi et Développement social Canada (EDSC), Santé Canada ; Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) ; et Affaires mondiales Canada, afin de mieux harmoniser les politiques qui influencent l'immigration et qui sont influencées par celle-ci.

2. Mettre en place l'infrastructure de données nécessaire pour obtenir de solides résultats économiques.

- Par exemple, développer et mettre à l'essai un portefeuille numérique de diplômes qui fournira aux professionnels formés à l'international un dossier mobile, vérifié et sécurisé de leur progression en matière de diplômes et de permis d'exercice, et qui s'intégrera à l'infrastructure de données globale afin de faciliter la planification et l'évaluation à l'échelle du système.

3. Rétablir la résidence permanente en tant que base de l'immigration économique, veiller à ce que la sélection des immigrants réponde aux objectifs à long terme du Canada et aux besoins des communautés rurales, éloignées et nordiques, et réduire la dépendance structurelle à l'égard de la migration temporaire.

- Par exemple, élaborer une stratégie à long terme en matière de main-d'œuvre visant à remédier aux pénuries structurelles grâce à des outils politiques complémentaires (formations axées sur les compétences, investissements dans la productivité, amélioration des salaires et des conditions de travail), afin de permettre une transition vers un modèle ne reposant plus sur la migration temporaire.

4. Faire progresser la réforme systémique de la reconnaissance des titres de compétences étrangers afin de mettre à profit le potentiel des professionnels et des gens de métier formés à l'international.

- Par exemple, donner la priorité aux solutions de reconnaissance des titres de compétences étrangers à l'échelle du Canada lors du Forum des ministres du marché du travail et du Forum des ministres responsables de l'immigration (FMMT-FMRI), notamment en ce qui concerne les normes harmonisées, les modèles d'évaluation fondés sur les compétences et les voies d'accès adaptables vers les permis d'exercice.

Alors que le gouvernement fédéral évalue l'impact des récents changements politiques, examine les futurs niveaux de résidences temporaires et permanentes, et définit ses priorités à long terme en matière d'immigration, WES estime qu'IRCC peut prendre des mesures concrètes à court, moyen et long terme afin de maximiser l'impact de l'immigration et de favoriser un environnement dans lequel les nouveaux arrivants peuvent s'épanouir et obtenir des résultats positifs.

Conformément à cette approche, les recommandations n^{os} 1 et 2 définissent les bases à long terme nécessaires pour optimiser l'impact de l'immigration, tandis que les recommandations n^{os} 3 et 4 indiquent les mesures concrètes que le gouvernement fédéral peut prendre dès maintenant pour renforcer le système et obtenir des résultats significatifs à court terme.

Recommandation n° 1 : aligner la politique d'immigration et la planification des niveaux sur une stratégie nationale de croissance à long terme, fondée sur une approche à l'échelle du gouvernement et de la société, avec des objectifs clairs, des principes bien définis, des résultats mesurables et une obligation de rendre compte des résultats obtenus.

L'immigration est une infrastructure essentielle de la croissance économique, de la durabilité démographique et du développement de la main-d'œuvre au Canada. Comme d'autres portefeuilles de politiques essentielles, c'est lorsqu'elle est intégrée dans une stratégie nationale plus globale qu'elle donne les meilleurs résultats.

Pour tirer pleinement parti du potentiel de l'immigration, il est nécessaire d'intégrer ce programme dans une stratégie nationale de croissance économique, en s'appuyant sur des objectifs à long terme clairement définis, des principes bien articulés et des résultats mesurables.

Une approche à l'échelle du gouvernement et de la société en matière de politique d'immigration et de planification des niveaux, accompagnée d'une coordination entre les ministères fédéraux, les provinces, les différents secteurs et la société civile, constituerait le fondement d'une telle planification stratégique à long terme. Cette approche permettrait de garantir que l'immigration continue de contribuer de manière significative à la prospérité du Canada et que ce pays reste un lieu où les immigrants peuvent s'épanouir.

Une fois ces bases mises en place, le gouvernement serait en mesure d'évaluer l'impact des récents changements politiques et de demander des comptes au système quant aux résultats obtenus à court, moyen et long terme, ce qui permettrait de renforcer le potentiel de l'immigration, ainsi que la stabilité et la prévisibilité dont le système a besoin.

Recommandations de WES :

- Fonder les décisions relatives aux niveaux d'immigration sur une stratégie nationale qui relie l'immigration aux objectifs à long terme sur l'économie, la main-d'œuvre et la durabilité démographique du Canada.
- Adopter une approche à l'échelle du gouvernement et de la société en matière de politique d'immigration, y compris les décisions relatives à la planification et la composition des niveaux d'immigration, et doter le gouvernement fédéral des ressources nécessaires pour assurer la coordination entre les ministères fédéraux, les provinces et territoires, les municipalités, les employeurs et la société civile.
 - Mettre en place un mécanisme de coordination interministériel associant IRCC, EDSC, Santé Canada, ISDE et Affaires mondiales Canada, afin de mieux harmoniser les politiques qui influencent l'immigration et qui sont influencées par celle-ci.

Recommandation n° 2 : mettre en place l'infrastructure de données nécessaire pour obtenir de solides résultats économiques.

Pour mettre en œuvre les mécanismes de responsabilisation décrits dans la recommandation n° 1, le pays a besoin de données fiables et interconnectées afin d'étayer des décisions fondées sur des données factuelles et de conclure si ses politiques d'immigration produisent les résultats attendus ou non. À ce jour, la collecte de données dans l'ensemble du système reste fragmentée.

Les données relatives à l'immigration, aux permis d'exercice, à l'emploi et à la rétention sont souvent recueillies par des organismes différents et ne sont pas systématiquement recoupées, ce qui complique l'évaluation de l'efficacité des investissements du Canada en matière de sélection et d'intégration de la main-d'œuvre. Cette lacune est particulièrement flagrante dans le secteur des soins de santé.

Comme l'a souligné WES dans ses [mémoires](#) adressés au Comité permanent des finances de la Chambre des communes et à IRCC concernant les réformes du système Entrée express, la mise en place de cette architecture de données est une condition préalable à une réforme fondée sur des données probantes, à une responsabilisation significative et à une coordination efficace entre les ministères et les différentes juridictions.

En ayant accès à des données fiables mises en relation et en assurant des mécanismes de coordination efficaces entre les acteurs clés, le gouvernement fédéral sera mieux placé pour renforcer la responsabilisation des résultats.

Le portefeuille numérique des diplômes pourrait être un outil primordial au sein de cette infrastructure coordonnée, puisqu'il permettrait de créer un dossier numérique mobile et sécurisé qui regrouperait les diplômes universitaires internationaux d'une personne, son expérience

professionnelle, ses résultats d'évaluation, ses examens de langue et la progression de sa demande de permis d'exercice. Plutôt que de devoir soumettre les documents séparément à chaque organisme de réglementation, employeur ou organisme gouvernemental, toutes les parties autorisées du système auraient accès à un dossier vérifié.

Recommandations de WES :

- Mettre en place une infrastructure nationale de données reliant les informations relatives à la sélection, à la reconnaissance des diplômes, aux permis d'exercice et à l'emploi, afin d'offrir une vision longitudinale des résultats, de l'arrivée à l'intégration.
 - Mettre en place un système standardisé de communication des résultats pour l'ensemble des programmes d'immigration, quelle que soit leur catégorie, comprenant des indicateurs relatifs à l'emploi correspondant aux compétences, au délai d'octroi du permis d'exercice et au taux de rétention par région et par profession.
 - Rendre compte publiquement de la question de savoir si les tirages dans le cadre de la sélection axée sur les catégories produisent les résultats escomptés sur le marché du travail, notamment si les candidats sélectionnés obtiennent leur permis et exercent la profession attendue.
- Développer et mettre à l'essai un portefeuille numérique de diplômes qui fournira aux professionnels formés à l'international un dossier mobile, vérifié et sécurisé de leur progression en matière de diplômes et de permis d'exercice, et qui s'intégrera à l'infrastructure de données globale afin de faciliter la planification et l'évaluation à l'échelle du système.

Recommandation n° 3 : rétablir la résidence permanente en tant que base de l'immigration économique, veiller à ce que la sélection des immigrants réponde aux objectifs à long terme du Canada et aux besoins des communautés rurales, éloignées et nordiques, et réduire la dépendance structurelle à l'égard de la migration temporaire.

Si les bases définies dans les recommandations nos 1 et 2 sont essentielles à long terme, le gouvernement fédéral peut toutefois prendre des mesures à court terme pour améliorer la situation des nouveaux arrivants et des communautés.

WES continue de plaider en faveur de la résidence permanente comme fondement de la stratégie canadienne en matière d'immigration économique.

L'immigration temporaire peut répondre à des besoins limités et à court terme, mais bon nombre des postes pourvus par des personnes titulaires d'un permis temporaire sont, en réalité, des postes vacants structurels, notamment ceux occupés par les aides à domicile qui continuent de répondre aux besoins de la population canadienne vieillissante. Le recours à des flux de main-d'œuvre temporaire pour répondre aux besoins permanents compromet la planification à long terme, la stabilité économique et le bien-être des nouveaux arrivants.

Cela vaut tout particulièrement pour les communautés rurales, éloignées et nordiques, où l'immigration joue un rôle essentiel pour faire face au déclin démographique et aux pénuries de main-d'œuvre qui menacent la viabilité des services essentiels, des secteurs et des infrastructures.

Pour remédier aux pénuries structurelles de main-d'œuvre, il faut mettre en place des outils politiques complémentaires qui ne se limitent pas à l'immigration. Lorsque l'immigration constitue la solution appropriée, la résidence permanente offre une plus grande stabilité tant aux travailleurs qu'aux employeurs et aux communautés. Pour les résidents temporaires qui se trouvent déjà au Canada, un parcours clair et prévisible vers la résidence permanente est essentiel.

Comme l'a souligné WES dans son récent mémoire sur les réformes du système Entrée express, alors qu'IRCC cherche à optimiser la sélection des candidats à l'immigration économique, il est primordial de fonder la définition du succès sur les multiples façons dont l'immigration profite aux communautés et aux pays d'accueil, et de veiller à ce que les modifications réglementaires ne restreignent pas le bassin de candidats du système Entrée express au point d'accroître le recours à l'immigration temporaire.

Recommandations de WES :

- Privilégier la résidence permanente en tant que base d'un système stable et orienté vers l'avenir, et la considérer comme le principal mécanisme de sélection des immigrants.
 - Mettre en place un programme fédéral de résidence permanente stable et destiné aux étudiants internationaux, avec des critères d'admissibilité et des objectifs de sélection prévisibles.
 - Maintenir un équilibre entre les volets économique, familial et humanitaire, en veillant à ce que les priorités économiques ne prennent pas le pas sur les engagements du Canada en matière de regroupement familial et de protection humanitaire.
 - Mettre en place des parcours clairs permettant aux résidents temporaires admissibles déjà présents au Canada d'obtenir la résidence permanente. Ces voies d'accès devraient rester ouvertes jusqu'à ce que la population des résidents temporaires ne soit composée que d'immigrants occupant des postes vacants à caractère véritablement temporaire.
 - Élaborer une stratégie à long terme en matière de main-d'œuvre visant à remédier aux pénuries structurelles grâce à des outils politiques complémentaires (formations axées sur les compétences, investissements dans la productivité, amélioration des salaires et des conditions de travail), afin de permettre une transition vers un modèle ne reposant plus sur la migration temporaire.
 - Veiller à ce que les besoins démographiques et en main-d'œuvre des communautés rurales, éloignées et nordiques soient pris en compte dans les stratégies canadiennes en matière d'immigration et de main-d'œuvre.
- Ancrer les critères de sélection de l'ensemble des programmes fédéraux d'immigration économique dans les objectifs à long terme du Canada et préserver la capacité de sélectionner des immigrants issus de l'ensemble du spectre des professions et des compétences afin d'éviter de recourir de plus en plus à l'immigration temporaire.

- Redéfinir les critères de mesure du succès en matière d'immigration économique afin de prendre en compte la valeur à long terme, notamment le taux d'accès à un emploi à la hauteur des compétences et le délai nécessaire pour y parvenir, la rétention, le sentiment d'appartenance et le revenu moyen sur l'ensemble de la carrière.
- Améliorer la prévisibilité et la transparence de la sélection par catégorie en annonçant à l'avance les catégories prioritaires et l'équilibre prévu entre les différents types de tirages d'Entrée express.

Recommandation n° 4 : faire progresser la réforme systémique de la reconnaissance des titres de compétences étrangers afin de mettre à profit le potentiel des professionnels et des gens de métier formés à l'international.

Le Canada est confronté à des [pressions économiques étroitement liées les unes aux autres](#). Dans un contexte budgétaire tendu, le gouvernement fédéral doit donner la priorité aux investissements rentables susceptibles de stimuler la croissance à long terme.

L'un des investissements les plus rentables pour le gouvernement fédéral concerne les professionnels et les gens de métier qui vivent déjà au Canada et qui sont sans emploi ou qui travaillent en dehors de leur domaine. L'offre intérieure étant [incapable de répondre à la demande prévue](#) dans des secteurs essentiels, la reconnaissance et la mise en adéquation de leur formation, de leurs compétences et de leur expérience constituent une priorité [rentable](#) et urgente.

Pourtant, les obstacles systémiques à l'obtention d'un permis d'exercice et d'une certification, et à l'intégration sur le marché du travail continuent de limiter leur contribution. Cela revêt une importance particulière dans le secteur de la santé. Selon la Banque Royale du Canada, la sous-utilisation des talents des immigrés entraînerait [une perte annuelle de jusqu'à 50 milliards de dollars du PIB](#) (en anglais).

Ce potentiel inexploité va au-delà de l'immigration économique et englobe les immigrés au titre du regroupement familial, les personnes à charge et les nouveaux arrivants accueillis pour des raisons humanitaires, dont beaucoup arrivent avec une expérience professionnelle précieuse et des aspirations professionnelles, mais se heurtent aux mêmes obstacles systémiques en matière de reconnaissance et d'accès au marché du travail.

Comme WES l'a recommandé dans ses [précédents mémoires](#), pour améliorer les résultats sur le marché du travail, il faut aller au-delà des aides individuelles à l'insertion et s'orienter vers des réformes systémiques susceptibles d'élargir l'accès aux permis d'exercice et aux certifications pour tous les professionnels et gens de métier qualifiés formés à l'international.

Recommandations de WES :

- Mettre en place des mécanismes de coordination à l'échelle du Canada pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers réunissant des représentants du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des organismes de réglementation, des employeurs et des immigrés afin de guider la stratégie, d'harmoniser les investissements et de mettre en place un système de responsabilisation pour les résultats en matière de permis d'exercice et d'emploi.

- Veiller à ce que toute profession choisie dans le cadre de la sélection par catégorie offre un parcours viable menant à l'obtention d'un permis d'exercice ou à une insertion directe sur le marché du travail.
- Donner la priorité aux solutions de reconnaissance des titres de compétences étrangers à l'échelle du Canada lors du Forum des ministres du marché du travail et du Forum des ministres responsables de l'immigration (FMMT-FMRI), notamment en ce qui concerne les normes harmonisées, les modèles d'évaluation fondés sur les compétences et les voies d'accès adaptables vers les permis d'exercice.
 - Rationaliser et harmoniser les voies d'obtention de permis d'exercice des professionnels de la santé formés à l'international dans l'ensemble des provinces et territoires.

À propos de WES

World Education Services est une entreprise sociale à but non lucratif qui soutient l'inclusion éducative, économique et sociale des immigrants, des réfugiés et des étudiants internationaux. Depuis plus de 50 ans, WES fait figure de référence en matière d'évaluation de diplômes universitaires internationaux et aide des millions de personnes à atteindre leurs objectifs académiques et professionnels. Grâce à des décennies d'expérience en tant que leader dans le domaine de l'éducation mondiale, WES a mis au point une vaste gamme d'outils qui lui permettent d'avoir une incidence sociale à grande échelle. De l'évaluation des diplômes universitaires internationaux à l'élaboration de politiques en passant par la conception de programmes et la mise à disposition de financements philanthropiques, nous collaborons avec tout un ensemble d'organisations, de leaders et de réseaux pour encourager les gens et stimuler le changement dans les systèmes. En collaboration avec ses partenaires, WES permet aux personnes d'apprendre, de travailler et de s'épanouir en de nouveaux lieux. Depuis 2013, WES est un fournisseur désigné de l'évaluation des diplômes d'études pour IRCC.